

L'AMICALE DES THIERSVILLOIS ET LEURS ENFANTS  
6 RUE PIERRE CURIE - 93350 LE BOURGET



---

**BULLETIN DE RENOUELEMENT OU D'ADHESION 2016**

Monsieur..... Prénom.....

Madame née ..... Prénom.....

Adresse : .....

.....

Tél : ..... Mobile : .....

Email :

Pour le bon déroulement des activités de notre Amicale, nous vous demandons, à l'occasion du renouvellement annuel des adhésions, de régler votre cotisation 2015.

Pour les membres actifs, le montant de cette cotisation est fixé à 20 € pour un couple et 15 € pour une personne seule, du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre. Pour les membres bienfaiteurs, nous leur demandons un montant de 25 € **minimum** par foyer et de 20 € **minimum** pour une personne seule.

La cotisation est indispensable à l'existence et au fonctionnement de l'Amicale.

Elle vous permet de recevoir toutes les informations de l'Amicale : « Le Réveil de Thiersville » et de participer à toutes ses activités.

Chèque à l'ordre de l'AMICALE DES THIERSVILLOIS - Adressé à :

**Patrick FUCHS** - Trésorier de l'Amicale des Thiersvillois - 71 boulevard Eugène Reguillon  
69100 VILLEURBANNE - Téléphone : 04 78 03 20 99 ou 06 80 84 75 11

**Attention : Etablir des chèques séparés pour vos adhésions et vos inscriptions aux journées de la Grande Motte**